

# Décision portant nomination d'un assistant de prévention dans une unité du CNRS

**DEC121946DR02**

LE DIRECTEUR

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

**Vu** la convention d'application du contrat quadriennal conclu avec l'Ecole normale supérieure le 10/12/2010, portant création de l'unité mixte de recherche n°8094 ;

**Vu** la décision n° 10A004DSI du 18/12/2009 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8094 intitulée Langues, textes, traitements informatiques, cognition ;

**Vu** la décision n° 121117INSHS du 30/03/2012 nommant monsieur Thierry Poibeau directeur par intérim de l'unité de recherche n°8094 ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 26/06/2012 ;

Considérant que M. Garrido Fabien a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris A du CNRS du 05/03/2012 au 07/03/2012 et du 02/04/2012 au 04/04/2012

DECIDE :

Article 1 : M. Garrido Fabien, ingénieur d'études est nommé assistant de prévention dans l'unité du CNRS n° 8094, à compter du 05/04/2012.



Délégation Paris B

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)


16, rue Pierre et Marie Curie  
75005 Paris

T 01 42 34 94 00  
F 01 43 26 87 23

M. Garrido Fabien exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant(e) de prévention, M. Garrido Fabien est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

  
S. Pécourt,  
directrice adjointe

Fait à Paris, le 02/07/2012  
Le directeur de l'unité  
Thierry Poibeau  
(Signature)

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Christine d'Argouges



Visa du directeur de l'Ecole normale supérieure  
Marc Mézard

